

Appel à projets 2021 : Tintas frescas en scène

Soutien aux écritures dramatiques contemporaines

Date limite: 30 octobre 2021

Créé en 2014 avec un pilotage initialement confié au Chili, le **relais régional « Amérique latine hispanophone » consacré au spectacle vivant (AMSH)** couvre neuf pays sur une zone géographique très étendue (Argentine, Bolivie, Chili, Colombie, Équateur, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela). L'Argentine, surtout sa capitale, Buenos Aires, étant considérée comme « moteur » dans cette région en tant que point d'entrée de la création contemporaine pour l'ensemble de la zone, il a été décidé à partir de septembre 2018 de lui confier le pilotage du relais.

Sa naissance a pour origine le théâtre, plus particulièrement la mobilisation des professionnels régionaux (alliances et instituts français, programmateurs, artistes...) autour de la collection « **Tintas Frescas** » que l'Institut français d'Argentine (IFA) a lancée en 2019 pour **soutenir la traduction et l'édition de textes dramatiques contemporains français, et impulser ainsi la diffusion d'œuvres du 21e siècle**. Cette collection, initiée en partenariat avec La Mousson d'été / Grand Est, dont l'édition 2019/2020 a permis à ce jour la traduction de 31 textes de 15 auteurs, a depuis été rejointe par « Contxto » (4 textes), réseau international pour la traduction et la diffusion des textes dramatiques francophones. Piloté par ARTCENA, le Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre, ce réseau s'est associé au ministère de la Culture, au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, à l'Institut français et à la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) avec pour objectifs de favoriser la traduction des textes d'auteurs francophones, leur diffusion et leur création dans le monde.

C'est donc au **niveau régional** et dans ce contexte historique que cet **APPEL À PROJETS** est créé. Mis en œuvre sur une durée de trois ans, à compter de janvier 2022 et jusqu'en décembre 2024, il vise à soutenir la **coopération artistique et culturelle dans le secteur dramatique, à partir du corpus de dramaturgie française issu des collections de Tintas Frescas et de Contxto**, entre des équipes artistiques basées dans les neuf pays du relais ainsi qu'en France. Les candidats sont encouragés à développer un **projet structurant et à long terme**, en veillant à la parité entre les hommes et les femmes ainsi qu'aux diversités de genre et culturelles puis en prenant en compte les enjeux environnementaux, en réduisant, par exemple, le nombre de vols internationaux et/ou en utilisant des moyens de transport alternatifs.

Les objectifs

- Renforcer la coopération régionale entre les organismes culturels opérant en Amérique latine hispanophone ;
- Favoriser la présence et la visibilité de la scène dramatique française contemporaine, de ses écritures contemporaines et de ses jeunes auteurs en particulier ;
- Développer des coopérations artistiques entre les artistes français et ceux de la zone géographique couverte ;
- Favoriser la mobilité professionnelle des dramaturges français et la diffusion de leurs écrits ;
- Améliorer la visibilité en France des auteurs et équipes artistiques de la zone géographique concernée.

Les bénéficiaires

Les équipes artistiques éligibles sont des **organisations culturelles et artistiques professionnelles, artistes indépendants, lieux de diffusion et de création, collectifs artistiques...** issus du secteur dramatique, éventuellement d'autres esthétiques, comme le cirque ou la danse, qui manifestent des volontés de coopérations artistiques avec la France, par exemple, au travers de parrainage, de coproductions, de tournées...

Seules les organisations basées dans les **neuf pays concernés** (pour mémoire, l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela) sont éligibles.

Au moins deux organisations de deux pays éligibles doivent être partenaires du projet.

Les critères d'éligibilité, les priorités

Seuls les projets suivants peuvent bénéficier d'un soutien :

- Les adaptations en espagnol de textes dramaturgiques contemporains issus des collections **Tintas Frescas et Contxto** (voir liste en annexe) selon des formats divers (mise en scène, atelier de recherche, vidéo, lectures...) ;
- Afin de soutenir les **productions transversales et/ou « hybrides »**, les créations issues d'autres esthétiques que le théâtre, comme le cirque, les arts de la rue, la danse ou les marionnettes, peuvent aussi faire une demande de soutien dès lors qu'elles ont pour base les textes des deux collections précédemment citées ;
- Les projets qui sont issus d'**équipes professionnelles**. Les productions qui impliquent des **artistes émergents et/ou alternatifs** seront privilégiées ;

- Ceux qui renforcent la collaboration artistique entre des artistes français et régionaux ;
- Ceux qui incluent un volet culturel et qui visent à **l’élargissement des publics**, par exemple, au travers d’ateliers, de MasterClasses, de tables rondes, de conférences, de webinaires ... ;
- Ceux qui comprennent une **participation d’autres partenaires publics et/ou privés** (apport en numéraire et/ou mise à disposition d’un lieu, d’une équipe technique, administrative...) ;
- Ceux qui prévoient un **plan de diffusion** dans au moins deux des neuf pays ;
- Ceux qui disposent d’une **stratégie de communication** au niveau régional ;
- Ceux qui sont conçus en **collaboration étroite avec les équipes des Instituts français et les Alliances françaises** des neuf pays du relais.

Le montant de l'aide et les conditions de paiement

Pour cet appel à projet, l’enveloppe financière totale est d'un montant de **15 000 euros** pour l'année 2022.

Chacun des 9 pays pré-sélectionnera deux projets au maximum et le nombre total de projets retenus pour les neuf pays sera de trois au maximum.

Le soutien du relais régional « Amérique latine hispanophone » consacré au spectacle vivant (AMSH) pourra couvrir plusieurs types de dépenses dont :

- Une partie du cachet artistique ;
- Une partie des frais de voyage et/ou d'hébergement des experts basés en France ;
- La totalité ou une partie des droits d'auteur pour les adaptations théâtrales contemporaines ;
- Une partie des coûts des activités culturelles.

Une convention sera établie entre l’Institut français d’Argentine, coordinateur régional pour le spectacle vivant et le ou les partenaire(s) du projet.

La subvention sera payée en monnaie locale sur la base du taux de chancellerie en vigueur au moment du paiement. Elle sera réalisée en deux temps, soit 50% au commencement du projet et 50 % à sa finalisation, dans l’année en cours.

Procédure de sélection

Chaque année une « **carte blanche** » sera donnée à un artiste professionnel reconnu, issu des neuf pays concernés, choisi par la coordination régionale après concertation avec les équipes des Alliances et des Instituts français de la région et celles de la Mousson d’Eté/Grand est.

Textes disponibles

D'Alexandra Badea: *Europe Connexion ; Extrêmophiles*
D'Aurore Jacob: *A bout du couloir à droite ; Enquête sur une évaporation de l'oubli*
De Baptiste Amann: *Des Territoires ; Les fondamentaux*
De David Geselson : *Lettres non écrites*
De Fabrice Melquiot: *La grue du Japon ; Les tournesols*
De Faustine Noguès: *Surprise parti ; Les essentielles*
De Frédéric Sonntag: *B. Traven ; George Kaplan*
De Gerard Watkins: *Europia ; Je ne me souviens plus très bien*
De Guillaume Poix: *Eau-forte ; Straight*
De Guy Régis Junior: *Moi Fardeau Inhérent*
De Lancelot Hameli: *Alta Villa ; L'arme*

De Lola Molina: *Seasonal Affective Disorder ; Adeno Nuitome*
De Lucie Depaw: *SAS ; Dancefloor memories*
De Magali Mougel: *The Lulu Projekt ; Penty sur la bande*
De Nathalie Fillion: *Alex Legrand ; Plus grand que moi ; Spirit*
De Pauline Peyrade: *0615 ; Ctrl + X ; Poings*
De Sylvain Levey: *Alice pour le moment ; Pour rire pour passer le temps*

Les textes seront transmis aux candidats sur demande auprès du contact indiqué ci-dessous.

Comment postuler ?

Les documents suivants doivent être transmis :

- Une description du projet (jusqu'à 500 mots) avec les noms et la provenance des partenaires impliqués (lieux de diffusion en particulier), un calendrier, un budget, les contacts, les CV des équipes artistiques, des supports autres que descriptifs, numériques et/ou sonores ;
- Des lettres d'intention de tous les partenaires impliqués dans le projet ;
- Un budget avec l'indication claire du montant demandé. Un budget global pluriannuel devra être transmis par les équipes concernées ;
- L'autorisation de l'auteur de l'œuvre concernée par cet appel à projet pour son usage ; celui-ci pouvant donner lieu à des droits d'auteur à la charge du porteur du projet ;

Tous les documents doivent être soumis **en espagnol ou en français**.

La **date limite** de dépôt des dossiers est fixée au **30 octobre 2021** ; la notification de la décision étant rendue publique le **31 décembre 2021**.

Les projets sélectionnés bénéficieront des moyens de communication des Instituts français et des Alliances françaises.

Vous indiquerez dans l'objet de l'email, à l'attention de Stéphanie Chevalier cultural@institutofrances.cl "DEMANDE DE SOUTIEN POUR LES ECRITURES DRAMATIQUES CONTEMPORAINES".

Pour recevoir les textes des collections Tintas frescas et Contxto concernées et/ou pour toute demande d'information complémentaire écrire à cultural@institutofrances.cl